

Lamizet B. - L'écologie: une sémiotique politique de l'espace

Bernard LAMIZET

Institut d'Études Politiques de Lyon

Introduction épistémologique et méthodologique

Notre exposé s'inscrit dans le champ des sciences de l'information et de la communication, et, plus précisément, de la *sémiotique politique*. Il s'agit de s'interroger sur les représentations qui structurent la dimension symbolique du politique et, en particulier, l'espace public de l'information, de la communication et du débat. Nous cherchons à approfondir les significations du discours politique qui se réfère à l'écologie. L'hypothèse sur laquelle nous nous proposons de fonder cette étude définit l'écologie comme une logique construisant une signification politique de l'espace. En effet, deux éléments définissent l'écologie comme une approche politique de la spatialité.

Le premier de ces éléments est le moment de son apparition dans l'espace public français. Deux faits permettent d'apprécier cette introduction comme l'énonciation d'un discours politique. Le premier est le fait que l'écologie a connu son essor à partir de la critique de la pollution de l'espace par les pratiques sociales comme l'industrie ou ce que l'on peut appeler l'agriculture industrielle. En ce sens, l'écologie énonce un discours qui s'inscrit dans une économie politique de l'espace. C'est ainsi que C. Dufлот et P. Canfin présentent l'écologie comme « *une nouvelle économie pour sortir de la crise* »⁷⁰⁶. L'écologie énonce ainsi un discours politique visant à proposer une forme nouvelle de critique de l'économie politique, fondée sur la reconnaissance de la place de l'espace dans l'économie. Le second élément qui permet de présenter l'écologie comme un discours politique est le fait que, si, comme discours scientifique sur l'espace, elle a été instituée à la fin du dix-neuvième siècle comme une discipline visant à repenser la géographie, elle a connu un véritable essor dans l'espace public à la fin des années 70, comme discours politique. Cela s'est manifesté, en particulier dans le champ de la contestation de l'usage de l'énergie nucléaire, en tenant un discours fortement critique à l'égard des dérives de l'économie libérale notamment dans le domaine de l'énergie, de sa commercialisation et de sa gestion.

Le deuxième élément sur lequel se fonde la présentation de l'écologie comme un discours politique est le fait que son discours a proposé, dès le début, une critique des formes traditionnelles de la vie politique et des excès des pouvoirs. L'écologie ne s'est, ainsi, pas seulement présentée dans l'espace politique comme un discours et un ensemble de pratiques portant sur l'espace, mais elle a aussi, dès le début, tenu un discours sur les pouvoirs politiques. Ce discours était destiné à la fois à évaluer et de critiquer ces pouvoirs et à proposer de nouvelles pratiques politiques et de nouvelles formes de militantisme et d'expression de l'engagement. C'est ainsi, par exemple, que l'article d'A. Lipietz et N. Mamère⁷⁰⁷ propose une

critique de la « *dictature de l'austérité* » et une revendication de la « *solidarité* » comme élément de recomposition des logiques de l'union européenne. C'est, d'ailleurs, cette dimension de l'écologie qui est affirmée dans un éditorial récent de la revue *Écologie & Politique* : « *il s'agit* », écrit J.-P. Deléage⁷⁰⁸, « *d'exprimer dans l'urgenc ela volonté politique d'une transition écologique et sociale* ».

La méthode utilisée sera celle de l'analyse du discours, telle qu'elle a été élaborée dans le champ des sciences du langage et, en particulier, de la sémiotique, par les travaux de R. Barthes (en particulier « *S/Z* »), et ceux de l'analyse structurale du récit (« *L'analyse structurale du récit* », coll. « Points »). Le corpus est indiqué à la fin de la proposition. Cette analyse du discours s'inscrit elle-même dans le champ de la sémiotique politique de l'espace, qui consiste à penser les *significations politiques* de l'espace et les logiques par lesquelles les représentations sociales et culturelles approchent l'espace et régulent les pratiques sociales de la spatialité.

Une problématique particulière de la menace et de la sécurité

Le discours écologiste s'inscrit, sans doute depuis le début, dans ce que l'on peut appeler une rhétorique du risque, que l'on peut interpréter de deux manières. D'abord, il s'agit de susciter de la crainte dans l'espace public : le discours de l'écologie s'inscrit, ainsi, dans la logique, classique, de la menace destinée à rassembler. Par ailleurs, cette figure de la menace inscrit le discours de l'écologie dans la logique de l'insécurité, devenue, depuis les années 1970, une thématique dominante du discours politique. Sans doute s'agit-il là d'une façon dont l'écologie s'inscrit dans une figure par ailleurs dominée par la rhétorique, issue du discours sur la police et la délinquance, qui oppose l'État comme figure de protection aux facteurs d'insécurité. C'est ainsi, par exemple, que l'on pouvait récemment lire ces lignes⁷⁰⁹ : « *Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. On se souvient de l'alerte lancée en 2002 par le président Jacques Chirac au Sommet de la Terre de Johannesburg* ».

La figure du risque prend, d'abord, dans le discours écologiste, la forme de la pollution, ce qui inscrit le discours écologiste dans une esthétique de l'opposition entre le propre et le sale. Cette figure de la menace est articulée à la problématique de l'hygiène et à la critique des formes de pollution de l'espace, notamment liées aux excès de l'industrialisation. On peut lire, ainsi, ces lignes sur l'articulation entre les emplois verts et la croissance, qui cherche à convaincre de l'importance de la lutte contre la pollution dans l'économie⁷¹⁰. « *Les emplois verts* », écrit N. Berkalovich, « *c'est-à-dire les emplois créés par l'engagement en faveur de l'environnement et de la protection des ressources naturelles, constituent un paramètre essentiel de ce développement* ».

Par ailleurs, le discours écologiste, dans le discours sur le CO2 donne à la représentation du risque la figure du « *risque carbone* ». Un éditorial du *Monde* écrivait

⁷⁰⁶ Sauf indications contraires, les citations faites ici sont puisées dans le corpus de textes joint à cette étude. Le texte de C. Dufлот et P. Canfin, intitulé *L'écologie plus que jamais une solution* a été publié dans *Le Monde* du 25 août 2012.

⁷⁰⁷ Non à la dictature de l'austérité (*Le Monde*, 20 septembre 2012).

⁷⁰⁸ Éditorial, revue « *Écologie & Politique* », n° 45 (2012), p. 10.

⁷⁰⁹ « *Quatre vérités* », *Le Monde Économie*, 20 06 13.

⁷¹⁰ N. Berkalovich, *Les emplois verts, un générateur de croissance*, LEMONDE.FR, 18 06 12.

ainsi⁷¹¹ : « *Les émissions mondiales de CO2 ont atteint leur plus haut niveau historique en 2010. Elles exposent la planète à un risque de réchauffement incontrôlé. L'alerte donnée par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), lundi 30 mai, mérite d'être entendue* ». Cette figure adéquate inscrit le discours de l'écologie dans une figure du risque, du danger et de l'urgence, qui, à la fois, accentue la responsabilité des pouvoirs et des dirigeants et dénonce le danger de leur inaction. Cela fait du discours politique sur l'environnement un discours ancré dans la rhétorique de la menace. Mais, dans le même temps, ce discours s'articule à un discours de morale. À propos de « l'empreinte carbone », le discours articule la dénonciation du risque environnemental à un discours sur la responsabilité et la culpabilité et à un discours moral sur la recherche des coupables et sur la récompense de la vertu⁷¹².

On peut, enfin, relever, dans le discours contemporain, lié au discours sur le CO₂ et sur « l'empreinte carbone », l'importance du risque climatique dans la logique de la critique du réchauffement. C'est ainsi que C. Duflot et P. Canfin⁷¹³ parlent d'*affolement climatique*, en prenant l'exemple de la Sibérie, où le thermomètre est monté à 35 °. Cette figure de l'affolement articule le discours écologiste à une problématique de l'urgence, elle aussi dominante dans le discours sur le réchauffement climatique. *Le Monde*, dans un éditorial récent, donnait à la thématique du réchauffement une forme guerrière en écrivant⁷¹⁴ « *Bonne nouvelle : les Etats-Unis sont de retour sur le front de la lutte contre le changement climatique* ». Ce discours complet, en quelque sorte, la dimension politique du discours sur l'écologie en associant la thématique de la guerre à la thématique de la morale et de la responsabilité.

Une approche renouvelée des logiques de pouvoir

Sans doute l'écologie a-t-elle construit la dimension politique de son intervention dans l'espace public autour de sa critique des logiques de pouvoir. En effet, comme ce sont les pouvoirs qui structurent l'espace et les territoires, l'écologie politique propose une nouvelle approche du concept de territoire, médiation politique de l'espace, et de la dimension spatiale de la notion de pouvoir. C'est pourquoi, depuis le début, l'écologie politique a manifesté une posture critique à l'égard des pouvoirs et des logiques de domination et de contrainte qu'ils imposent dans l'espace public. C'est ainsi que l'on peut citer deux passages du discours de D. Cohn-Bendit qui figure dans le corpus de notre étude : « *Je remarque* », dit-il, « *que la partie consciente des marchés spéculé sur le fait que la parole des politiques n'a pas de valeur* », et, plus loin : « *La parole des gouvernements, ce n'est pas triple A, mais triple zéro* ». On peut relever, d'ailleurs, en lisant ces propos, la référence de Cohn-Bendit à une « partie consciente » des marchés, ce qui implique qu'il existe une part inconsciente de leurs représentations. En effet, la critique écologiste des logiques de pouvoir se situe sur deux plans, un plan de l'évaluation qui porte sur la dimension consciente, visible, assumée, des logiques de l'exercice des

pouvoirs, et un autre plan, qui se réfère à une instance inconsciente du fait politique.

On peut, ainsi, penser que le discours écologiste propose une critique des pouvoirs clivée en deux dimensions, une instance consciente, celle, en particulier, des pratiques visibles de la représentation des pouvoirs et de leur exercice dans l'espace public, et une instance inconsciente des acteurs politiques et de la vie des institutions. Ce clivage nous rappelle que l'écologie politique se développe, dans l'histoire contemporaine, au même moment que la psychanalyse élabore une approche spécifique de la critique sociale des discours et des institutions et après que l'analyse critique des discours et des représentations eut construit les prémisses d'une sémiotique critique du politique. On peut, en particulier rappeler ici que le Ernest Hækel construit le mot « *écologie* » en 1866⁷¹⁵, c'est-à-dire seulement entre vingt et trente ans avant les travaux de Freud. Si l'écologie propose une critique des pouvoirs, c'est en faisant apparaître des formes éventuellement non visibles dans l'espace politique.

Mais la critique des pouvoirs par le discours écologiste porte surtout sur l'approche de l'espace par les acteurs politiques et les décideurs. L'écologie critique la façon dont les pouvoirs s'exercent sur l'espace, par les logiques d'aménagement du territoire, par les choix en matière d'urbanisme et d'aménagement de l'espace rural, par les atteintes que l'économie et les entreprises font porter sur l'espace et sur l'habitat. De la même manière que le marxisme aura proposé une critique de l'économie politique, on pourrait considérer le discours de l'écologie comme une critique des politiques d'aménagement et d'usage de l'espace public.

À cet égard, on peut rappeler la dénomination du ministère de C. Duflot, dans le gouvernement de J.-M. Ayrault, « *égalité des territoires* ». Cela vient nous rappeler que l'écologie ne saurait se limiter au souci politique de la préservation de l'environnement, mais qu'il s'agit bien pour elle de construire et de mettre en œuvre ce que l'on peut appeler la globalité d'une politique de l'espace⁷¹⁶.

Critique écologiste de l'économie politique

La critique de la notion de progrès est une des approches les plus anciennes de l'économie politique par l'écologie. Sans doute même constitue-t-elle un des éléments qui sont à l'origine de la formulation de l'engagement écologiste dans l'espace public. Il s'agit du discours qui fonde la place de l'écologie dans le champ de l'économie politique. Trois éléments permettent de mieux comprendre la spécificité de l'engagement écologiste en matière économique. C'est en particulier sur ce point que C. Duflot et P. Canfin évoquent la nécessité d'une « nouvelle économie » : « *il ne peut y avoir de sortie de crise durable* », écrivent-ils⁷¹⁷, « *sans l'invention d'une nouvelle économie* ». C'est aussi pour cette raison que le discours de l'écologie politique a toujours proposé une critique de

⁷¹¹ *Le cri d'alarme lancé par les experts*, *Le Monde*, 1 06 11.

⁷¹² *Les écoresponsables récompensés* (*Le Monde*, 12-13 02 2012).

⁷¹³ *L'écologie plus que jamais une solution* a été publié (*Le Monde*, 25 08 2012).

⁷¹⁴ Éditorial, *Le Monde*, 27 06 2013.

⁷¹⁵ Cf. DELÉAGE (J.-P.) et CHARTIER (D.), *Écologie et politique : vingt ans d'engagement, et après ?*, in « *Écologie et Politique* », N° 45, 2012, p. 13.

⁷¹⁶ Rappelons tout de même ici que le terme « *écologie* » signifie étymologiquement étude de l'*oikos*, c'est-à-dire de l'espace habité.

⁷¹⁷ *Le Monde*, 25 08 2012.

l'impératif économiste de la croissance. Y. Cochet propose, par exemple, de faire de la décroissance « *un nouvel imaginaire collectif* »⁷¹⁸.

Le premier élément de ce discours économique est le fait que la critique de la notion de progrès est articulée à la reconnaissance de la préservation des espaces. C'est ainsi qu'une réelle « *solidarité écologiste* » s'est construite et exprimée autour de la lutte contre l'installation du nouvel aéroport de Nantes, à Notre-Dame des Landes⁷¹⁹. Si l'on approfondit la signification de l'engagement contre ce nouvel équipement, on peut souligner qu'il s'agit, d'abord, d'une critique d'une dégradation de l'espace local qu'il implique. Il s'agit, ensuite, d'une critique de la dégradation de l'espace aérien par l'accroissement de la circulation des avions. Par ailleurs, on peut lire dans ce type de mouvement une critique de la façon dont les nouvelles logiques de transport et de déplacements aboutissent à la recherche d'une monopolisation de l'usage de l'espace par la recherche de sa seule rentabilisation commerciale. À cela il convient d'ajouter une autre critique écologiste de l'économie politique qui porte sur l'espace : il s'agit de l'appropriation de l'espace par les entreprises de transport et de déplacements, qui aboutit à une forme de confiscation de l'espace public. Le second élément qui caractérise ce discours économique de l'écologie est son articulation à une problématique de l'égalité sociale et à une exigence de la solidarité dans le champ politique. C'est ce que l'on peut lire, dans l'article d'A. Lipietz et N. Mamère⁷²⁰ : « *Faudrait-il attendre, pour que les « Etats-fourmis » acceptent la solidarité, qu'ils subissent eux-mêmes le contrecoup de la tragédie sociale et humaine qu'entraîne en Europe du Sud leur position rigoriste ? Il n'est pas impossible que ce seuil soit atteint avant 2013* ». C'est aussi sur ce plan que, lors de la constitution du gouvernement de J.-M. Ayrault, en 2012, Cécile Duflot avait proposé d'intituler le ministère dont elle avait la charge « *Ministère de l'égalité des territoires* ».

Enfin, le discours économique de l'écologie s'engage dans le champ d'une critique des excès de l'industrialisation, et, au-delà, d'une critique de la prééminence de la logique industrielle dans les approches de la production et du travail. On sait, en particulier, que le discours de l'écologie politique a commencé à se formuler dans le champ d'une critique des excès de la pollution industrielle de l'espace. C'est ainsi que, dans l'article déjà cité, C. Duflot et P. Canfin écrivent : « *Notre réponse est l'économie verte qui organise une réindustrialisation sélective et une relocalisation des modes de production* ».

Repenser la médiation entre espace et les acteurs sociaux

On peut lire l'écologie politique comme une médiation distanciée entre, d'une part, la dimension singulière des usages de l'espace et la référence à la personne et, d'autre part, la dimension collective des usages de l'espace et des modes d'appropriation de l'espace par les pouvoirs et les acteurs institutionnels. L'écologie politique est une façon de définir l'espace comme une médiation politique, c'est-à-dire comme une dialectique entre la

dimension singulière des pratiques et des représentations de l'espace – pour parler simple « l'habiter » - et leur dimension collective – les territoires, les politiques d'aménagement de l'espace et des paysages, les logiques de propriété et d'exploitation économique de l'espace.

L'écologie politique contribue, ainsi, à la fois à repenser l'identité des acteurs sociaux et les logiques de leur ancrage et de leur inscription dans l'espace et à reformuler les modes d'intelligibilité du rôle de l'espace dans la structuration des identités politiques. C'est ainsi que H. Kempf⁷²¹ définit le rôle de la « bio-économie » : « *Une économie* », écrit-il⁷²², « *qui succédera à l'ère du pétrole (c'est-à-dire assez rapidement) en visant une utilisation rationnelle des ressources dites naturelles, c'est-à-dire en cessant de les gaspiller* ». Dans le même article, H. Kempf appelle notre attention sur les risques qu'il y a à laisser les définitions de la « bio-économie » « *aux technocrates de Bruxelles et aux firmes multinationales* ». Cette formulation d'une instance environnementale de l'économie politique montre l'importance qu'il y a à reconnaître la place de l'écologie dans tous les champs de sciences renouvelées du politique, mais il est intéressant de souligner que, dans le même temps, cette dimension politique de l'écologie se manifeste sous la forme de l'instauration d'un véritable débat politique autour des orientations et des méthodes d'une telle approche scientifique. Sans doute l'existence d'une confrontation et d'une discussion entre des approches différentes voire antinomiques est-elle la marque de la reconnaissance de la dimension politique de l'écologie et du discours sur l'espace. Pour que l'écologie politique repense la médiation entre la dimension singulière des pratiques et des significations de l'espace et leur dimension collective, il importe de définir un champ dans lequel elle puisse s'affirmer et formuler des propositions d'approche et d'analyse critique. C'est le sens des propositions de C. Duflot et P. Canfin. « *Il faut donc* », écrivent-ils⁷²³, « *mettre en place une protection de moyen terme en réorientant les politiques urbaines pour lutter contre l'étalement urbain, déployer sur l'ensemble du territoire les expériences réussies de mobilité durable et écologique, mettre en place des normes d'isolation thermique pour réduire la facture de chauffage et introduire progressivement une obligation de rénovation énergétique comme il existe une obligation de rénovation des façades qui est entrée dans les mœurs et rend nos villes plus belles* ». Ces propositions font bien apparaître la complexité du discours de l'écologie politique et la multiplicité des domaines de son intervention, en montrant, en particulier l'articulation d'une dimension esthétique de l'aménagement des paysages à la dimension économique des stratégies politiques d'aménagement de l'espace. La médiation politique de l'espace est bien montrée dans cette forme d'inventaire du projet d'une écologie politique. Des éléments comme la mobilité ou l'usage de l'énergie ne peuvent, en effet, pleinement se concevoir que dans la réflexion sur leur dimension à la fois individuelle et collective.

⁷¹⁸ « *Quel projet pour Europe-Écologie ?* », *Le Monde*, 17 08 2010.

⁷¹⁹ H. Kempf, « *Solidarité écologique* », *Le Monde*, 18-19 11 2012.

⁷²⁰ « *Non à la dictature de l'austérité* », *Le Monde*, 20 09 2012.

⁷²¹ Peut-être est-il encore trop tôt pour comprendre toutes les raisons du départ d'H. Kempf du *Monde*, mais sans doute convient-il de s'inquiéter sur les risques de censure de l'information sur les politiques d'aménagement de l'espace et d'affaiblissement de la critique écologiste de ces politiques.

⁷²² « *Cours de bio-économie* », *Le Monde*, 17-18 02 2013.

⁷²³ *Le Monde*, 25 08 2012.

Mais repenser la médiation entre l'espace et les acteurs sociaux rend nécessaire de penser les significations politiques de l'espace. C'est le rôle d'une sémiotique politique.

Sémiotique politique de l'écologie

Une analyse sémiotique permet de montrer que les spécificités que nous relevons dans le discours politique de l'écologie font apparaître une identité particulière de l'engagement écologique.

D'abord, il s'agit d'un engagement politique en ce qu'il exprime une critique des logiques de pouvoir et des modalités selon lesquelles l'espace se définit comme un espace d'expression des identités politiques d'acteurs. Le concept même de territoire fait, ainsi, en particulier, l'objet d'une recomposition dans le discours de l'écologie. La « *solidarité écologique* » évoquée par H. Kempf⁷²⁴ est une illustration du conflit survenu autour des logiques différentes d'appropriation de l'espace, et, ainsi, de définition des territoires. La dimension politique du territoire est, en effet, définie par les confrontations dont l'espace fait l'objet en termes de pouvoirs et de confrontation entre les pouvoirs opposés.

Par ailleurs, il s'agit d'un discours économique, fondé à la fois sur le constat de la raréfaction des ressources énergétiques et la nécessité d'une modération de l'usage de l'énergie et sur la critique des logiques dominantes de l'économie libérale et de l'économie socialiste. C'est pourquoi il importe d'analyser le discours écologique sur l'emploi et la critique écologiste de l'économie politique et du libéralisme. « *Du point de vue écologiste* », écrit H. Kempf⁷²⁵, « *l'enjeu prioritaire actuel de l'activité économique est de modérer son impact sur la biosphère, en raison de la gravité des conséquences de la crise écologique sur la société humaine* ». Au-delà du discours qu'elle peut tenir sur l'environnement et sur les pratiques sociales de l'espace, l'écologie propose ainsi une forme particulière de rationalité de l'économie politique. L'emploi constitue un autre champ de l'économie politique qui fait l'objet d'une recomposition en termes d'écologie : Rémi Barroux évoque⁷²⁶, à ce sujet, « *le potentiel et les défis d'une reconversion dans les emplois verts* », en évoquant, après les professionnels du secteur « *une multiplication par dix du marché de l'emploi éolien d'ici à 2030* ».

Enfin, sans doute peut-on lire dans le discours de l'écologie l'énonciation d'un discours critique, distancié par rapport aux discours politiques. Cette distance critique se fonde, en particulier, sur la reconnaissance de l'existence d'un *inconscient politique de l'espace*. Un tel inconscient est fondé, en particulier, sur la confrontation entre une conception de l'espace fondée sur son exploitation et le déni de sa spécificité et une conception de l'espace fondée sur la reconnaissance de la spécificité de sa place dans la rationalité politique. Cette confrontation n'est, le plus souvent, pas explicitée dans les termes du discours, qu'il importe d'analyser pour la faire pleinement apparaître.

Une telle approche permet d'analyser de façon plus approfondie ce que J.—B. Fressoz appelle une « *désinhibition* ». « *Surtout* », écrit-il⁷²⁷ à propos de ce qu'il appelle « *la monétisation du risque* », « *cette « solution » participe à un processus de désinhibition vis-à-vis des accidents industriels, la résistance aux nuisances industrielles étant dès lors assimilée à une résistance au progrès technique* ». Cette relation au risque est, sans doute, la forme majeure de la relation entre inhibition et stratégies de défense et de protection qui définissent l'instance inconsciente de la médiation politique de l'espace.

L'écologie constitue une forme d'analyse de l'inconscient du politique : elle permet, en particulier, d'élucider les significations de l'espace dans l'institution des identités politiques. On peut définir l'écologie politique comme un discours sur *la signification spatiale de l'inconscient politique*.

Enfin, sans doute peut-on situer la critique écologiste de l'économie politique dans le champ de l'opposition élaborée par Marx entre valeur d'échange et valeur d'usage. Tandis que l'approche foncière de l'espace fonde sa valeur en termes d'échange, l'approche écologiste de l'espace fonde sa critique politique sur l'élaboration d'une *valeur d'usage de l'espace*. En ce sens, elle s'inscrit dans la continuité de la critique élaborée par Marx de la rente foncière et du refoulement qu'elle implique de la logique sémiotique de la spatialité. Mais cette distinction entre valeur d'usage et valeur d'échange de l'espace s'inscrit aussi dans l'élaboration de la médiation politique de l'espace, fondée sur la dialectique entre ce que représente l'espace pour le sujet singulier qui l'habite et y vit et ce qu'il représente pour les acteurs collectifs qui y inscrivent les appartenances et les logiques de pouvoir.

⁷²⁴ *Le Monde*, 18-19 11 2012

⁷²⁵ « *Emploi, les solutions* » (*Le Monde*, 15 01 2012).

⁷²⁶ « *De l'automobile aux métiers de l'éolien, la lente reconversion vers les emplois verts* » (*Le Monde*, 16 04 2013).

⁷²⁷ « *Historiquement, il n'y a jamais eu de transition énergétique* » (*Le Monde*, 20 06 2012).